

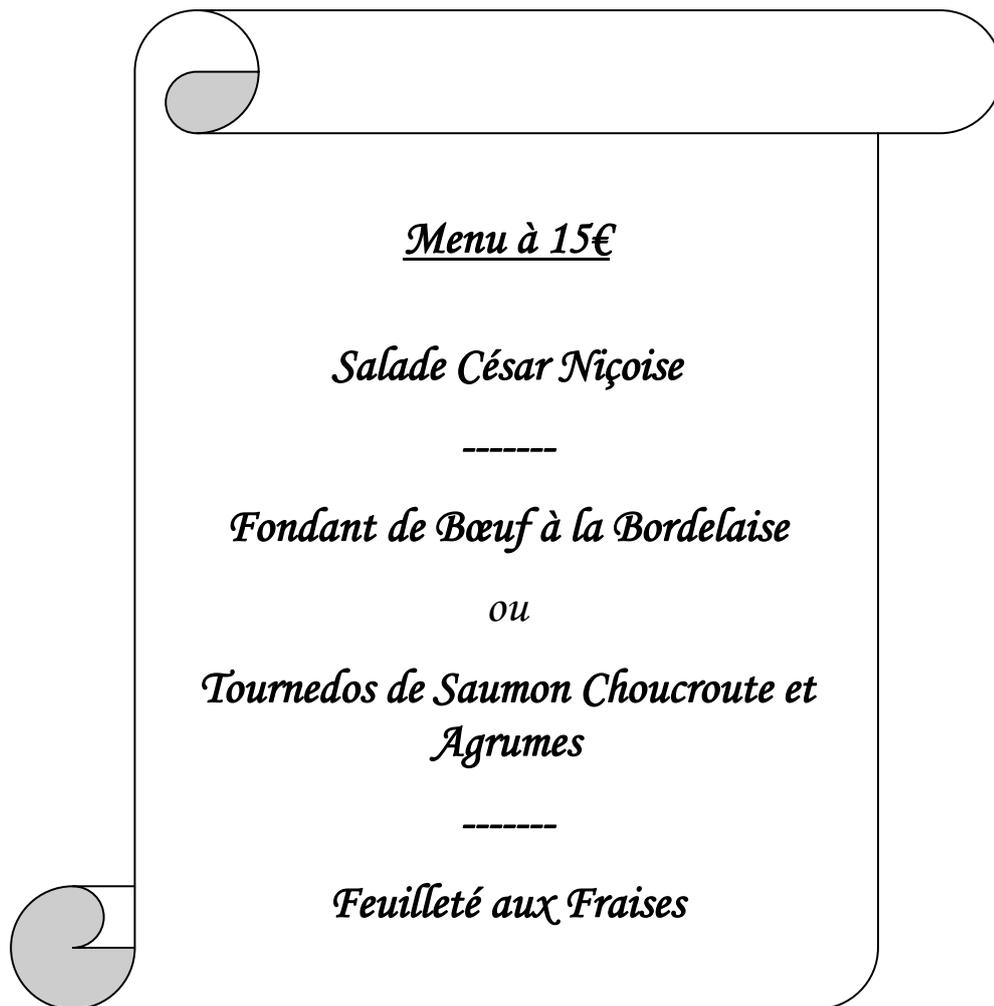


SYNDICAT FORCE OUVRIERE
des personnels du Département
du HAUT-RHIN



Cher(e) Collègue,

Pour le repas de midi, nous te proposons un déjeuner en commun pris sur place. Tu trouveras le menu ci-dessous, dont nous t'invitons à choisir le plat :



Afin d'organiser au mieux le repas de midi, nous te remercions de t'inscrire par mail à contact@fodpt68.fr **avant le 10 mai 2017**, en nous précisant le plat choisi. Le montant du repas sera à acquitter auprès de notre trésorier le jour de l'AG. Tout repas commandé et non annulé avant le 15 mai sera facturé.

Le traiteur accepte les chèques repas.

Enfin, nous t'invitons également à prendre tes dispositions (RTT/congés/récup) pour l'après-midi puisque le déjeuner ne démarrera qu'à 13h.

Siège : 100 avenue d'Alsace - 68000 COLMAR - ☎ : 07.82.70.14.53
@ : contact@fodpt68.fr